

Dépôt de thèse

Le dépôt des thèses de doctorat se fait **sous forme électronique** à Clermont-Ferrand depuis le 1er janvier 2011.

Le dépôt de la thèse de doctorat est une **obligation légale**, il **conditionne la délivrance de votre diplôme de doctorat**.

Pour les **thèses d'exercice**, se reporter aux sites des UFR de [médecine](#), [pharmacie](#) et [odontologie](#).

Formation

Pour vous aider dans votre travail, les BU vous proposent des formations sur les aspects :

- technique : logiciels, feuilles de style, etc.
- pratique et juridique (circuit de dépôt, droit d'auteur, diffusion en ligne : un [support](#) est en ligne)
- documentaire (comment accéder à ce que vous cherchez)

Rédaction et feuille de style de la thèse

Pour que le traitement de votre fichier soit le plus facile possible, vous nous aiderez :

- en utilisant des **styles pour les titres**
- en veillant à la **présence de tous ces éléments sur la première page** :
 - **université de soutenance**
 - **école doctorale**
 - **unité de recherche partenaire**
 - **titre et sous-titre** de thèse
 - **auteur** de thèse
 - **directeur** de thèse
 - **date de soutenance exacte** : jour, moi, année
 - liste des **membres du jury mentionnant leur statut** (président du jury, directeur, rapporteur, etc.)

Il est impératif que le nom de votre directeur de thèse (et sa fonction en tant que directeur de thèse) apparaisse sur votre page de titre, de même que la date de votre soutenance et l'indication du Président de votre jury de soutenance.

Des feuilles de style définies pour [Word](#) et pour [OpenOffice/LibreOffice](#) sont mises à votre disposition, ainsi qu'un modèle de document (voir téléchargements en bas de page). Vous pouvez les utiliser en gardant toute liberté pour :

- modifier les styles prédéfinis dans la feuille de style,
- remanier l'emplacement des éléments et des parties (bibliographie, tables, etc.)
- adopter la présentation des références bibliographiques propre à votre discipline

Dépôt de la thèse

LE DÉPÔT PRÉALABLE

Au plus tard 1 mois avant votre soutenance, vous devez envoyer par mail au Gestionnaire des thèses de votre bibliothèque (voir contacts en bas de page) :

- **le(s) fichier(s) de votre thèse au format PDF**
- **un fichier texte** avec les titres, les mots-clés et le résumé de votre thèse en **français ET anglais**.

Envoyez-nous ce fichier texte même si ces infos sont déjà dans votre thèse, le contenu des PDF ne pouvant pas toujours être copié.

LE DÉPÔT DÉFINITIF

Au plus tard 3 mois après la soutenance, vous devez fournir ces documents au Gestionnaire des thèses de votre bibliothèque (voir contacts en bas de page) :

- [Autorisation](#) de diffusion (PDF, 100 Ko)
- [Autorisation](#) de dépôt de thèse (PDF, 95 Ko)

Si des corrections ont été demandées sur votre thèse, vous devez renvoyer le(s) fichier(s) corrigés de votre thèse au format PDF au Gestionnaire des thèses de votre bibliothèque.

Conservation et diffusion

En signant l'**autorisation de diffusion**, vous déciderez de la **diffusion de votre thèse**.

Choisir la diffusion Internet, c'est choisir d'être visible sur [theses.fr](#) et [TEL](#).

[Theses.fr](#) est le **portail des thèses de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur**.

[TEL](#) est le **portail HAL consacré aux thèses**. C'est une **archive ouverte** pour le **libre accès aux travaux de recherche**.

Diffuser sa thèse, c'est un premier pas vers la **valorisation de son travail**. En diffusant vos travaux de recherche, vous participez au **mouvement du libre accès à la recherche pour tous** ; vous participez au **partage** et à la **transmission du savoir**.

Quelle que soit votre position en ce qui concerne la diffusion, **une copie numérique intégrale sera transmise au Centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES) pour y être conservée à titre patrimonial**.

Sauf si une clause de confidentialité vous est imposée, **votre thèse sera mise à disposition de la communauté universitaire et diffusée au sein de l'Université via Intranetquel que soit votre choix de diffusion** (voir l'[Arrêté du 25 mai 2016](#) fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat).

Vous conservez également la possibilité de diffuser par ailleurs votre travail, que ce soit à titre gratuit ou commercial.

Contacts - Gestionnaires des thèses de vos bibliothèques

- **École Doctorale Lettres Sciences Humaines et Sociales**

- B.U. de Lettres et Sciences Humaines : **Nicole Drouin** (nicole.drouin@uca.fr)

- **École Doctorale Sciences Pour l'Ingénieur**

- B.U. des Cézeaux : **Mireille Favard** (mireille.favard@uca.fr)

- **École Doctorale Sciences Fondamentales**

- B.U. des Cézeaux : **Mireille Favard** (mireille.favard@uca.fr)

- **École Doctorale Sciences de la Vie Santé Agronomie Environnement**

- B.U. des Cézeaux : **Mireille Favard** (mireille.favard@uca.fr)

- **École Doctorale Sciences Économiques, Juridiques, Politiques et de Gestion**

- B.U. de Droit Économie Management : **Maximilien Savoye** (maximilien.savoye@uca.fr)

- **Coordinatrice thèses, correspondante STAR et STEP**

- Bibliothèque numérique : **Jessica Leyrit** (jessica.leyrit@uca.fr)

Documents de référence pour le dépôt de thèse

02 octobre 2019



TÉLÉCHARGER

Consulter les thèses en ligne

- Accéder aux thèses de l'UCA sur le portail de l'ABES : [Thèses en préparation et soutenues à l'Université Clermont Auvergne](#)
- Accéder aux thèses de l'Université Blaise Pascal sur le portail de l'ABES : [Thèses soutenues à l'Université Blaise Pascal](#)
- Accéder aux thèses de l'Université Clermont Auvergne sur le portail de l'ABES : [Thèses soutenues à l'Université d'Auvergne](#)
- Accéder à la collection HAL des thèses en ligne de l'UCA : [Thèses de doctorat - Université Clermont Auvergne](#)

Guide

Retrouvez toutes les informations sur le dépôt de thèse synthétisées dans le guide

[Déposer sa thèse](#) (PDF, 210 Ko)

DÉPOSER SA THÈSE. COMMENT ÇA MARCHE ?

Conformément à la loi n° 2016-29 du 25 mai 2016, vous devez déposer votre thèse à la Bibliothèque pour archiver. **Ce dépôt est une obligation légale.**

1 LE DÉPÔT PRÉALABLE

Au plus tard **1 mois avant sa soutenance**, j'envoie par mail au **Gestionnaire des thèses de ma BU** :

- le(s) fichier(s) de ma thèse au format PDF
- un **fichier texte** avec le titre, les mots-clés et le résumé de ma thèse en français ET anglais

Envoyez nous ce fichier texte même si ces infos sont déjà dans votre thèse. Le contenu des PDF ne peuvent pas toujours être copiés, aidez-nous à être plus efficaces.

2 LE DÉPÔT DÉFINITIF

Au plus tard **3 mois après sa soutenance**, je remplis, signe et fais signer les documents :

- « Autorisation de diffusion »
- « Autorisation de dépôt de thèse »

puis je les renvoie au **Gestionnaire de mon École Doctorale**.

Si des corrections ont été demandées sur ma thèse, je renvoie le(s) fichier(s) de ma thèse au format PDF au **Gestionnaire des thèses de ma BU**.

3 LE DIPLÔME DE DOCTORAT

Lorsque mon dépôt est attesté par la BU, je peux **recupérer mon diplôme** auprès du **Gestionnaire de mon École Doctorale**.

QUELLE DIFFUSION CHOISIR POUR MA THÈSE ?

Quelle que soit votre décision, sauf si il y a confidentialité, votre thèse sera diffusée via notre Intranet, et accessible à l'ensemble de la communauté universitaire.

CHOOSEZ LA DIFFUSION INTERNET POUR ÊTRE VISIBLE SUR THESE.FR ET TEL.

TEL est le portail HAL consacré aux thèses. C'est une archive ouverte pour le libre accès aux travaux de recherche.

Diffuser sa thèse, c'est un premier pas vers la valorisation de son travail.

En diffusant vos travaux de recherche, vous participez au mouvement de libre accès à la recherche pour tous ; vous participez au partage et à la transmission du savoir.

Remarque : plus d'infos et les contacts de votre **Gestionnaire des thèses de votre BU** sur le site web de la BU.

<https://bu.uca.fr/info-pratiques/services/depot-de-these>

Documents nécessaires

[à télécharger](#)